

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Voyage culturel à Bruxelles

Pouvoir adjudicateur :

Lycée du Parc

1, Boulevard Anatole France

69006 LYON

Représenté par son chef d'établissement, Monsieur François BECKRICH

Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pascal Navarro

I. Objet du marché :

Voyage culturel à Bruxelles pour des étudiants de 17 à 19 ans.

II. Description de la demande :

- **Destination :** Bruxelles
- **Période :** 17 juin – 19 juin 2025
- **Nombre de nuits sur place :** 2
- **Mode de transport :** Train, métro sur place et dans les transferts à Paris.
- **Type d'hébergement :** 2 nuits en hôtel** ou Auberge de Jeunesse.
- **Effectifs :** un groupe entre 33 et 40 majeurs en majorité et 3 accompagnateurs.

III. Programme souhaité

JOUR 1 : Mardi 17 juin :

- Départ de la gare Lyon part-Dieu.
- 12h30-13 H : Arrivée à **Bruxelles**, pique-nique tiré du sac sur place. Trajet vers lieu d'hébergement, pour déposer des bagages.
- Après-midi : **Visite du Musée d'Art et d'Histoire.** *Prévoir billets d'entrée.*
- Dîner en demi-pension à l'hébergement et nuit.

JOUR 2 : Mercredi 18 juin :

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- **Matin:** Visite du **Oldmaster Museum.** *Prévoir billets d'entrée.*
- Après-midi : **Musée Magritte.** *Prévoir billets d'entrée.*
- Quartier libre
- Dîner et logement **à l'hébergement et nuit.**

JOUR 3 : jeudi 19 juin

- Petit déjeuner à l'hôtel.
Journée au Parliamentarium.
- Départ de Bruxelles aux alentours de 18h. Retour à Lyon, Pique-nique dans le train, tiré du sac.

Les visites de musées doivent être comprises dans le tarif, **et réservées sans faute.**

Le Parliamentarium, gratuit, sera réservé par nos soins.

Bien prévoir l'achat de tickets de métro parisien et bruxellois.

Les effectifs seront renseignés en une unique liste par ordre alphabétique strict, et non en deux listes garçons/filles.

RESTAURATION ET HEBERGEMENT :

Les petits déjeuners Jour 2 et Jour 3, ainsi que les repas du soir (jour 1 et jour 2) doivent être inclus dans le prix.

L'hébergement sera en **Hôtel** ou Auberge de jeunesse**. Les élèves ne devront pas partager de chambre avec des inconnus.

IV. Paiement :

Le Lycée du Parc effectuera son règlement en deux temps :

- Un acompte pouvant aller jusqu'à 70 % du montant sera versé avant le départ, par virement administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture du fournisseur retenu ;
- Le solde du voyage sera versé dans les 30 jours précédant le départ, dans les mêmes conditions.

V. Contenu et dépôt des offres :

Le candidat doit présenter une offre conforme au programme prévisionnel.

Elle comportera le prix net des prestations incluses dans le prix, ainsi que les éventuels suppléments. Le coût de la prestation comprend la participation des élèves et des accompagnateurs sans distinction.

Le versement par l'organisateur d'une somme en espèces pour les dépenses sur place ne sera pas accepté. Celle-ci devra impérativement être déduite du montant total de l'offre pour que celle-ci soit retenue.

Une assurance annulation de groupe devra être incluse dans le tarif. Le candidat proposera également une assurance annulation individuelle facultative et précisera les conditions, notamment financières, d'une éventuelle annulation d'un participant ou du groupe.

VI. Critères d'attribution des offres :

Offre économique la plus avantageuse et appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité de l'hébergement : 30%
- Qualité des services associés : 30%
- Prix : 40%

VII. Demande de renseignements :

- Isabelle DUBAIL : isabelle.dubail822@gmail.com
- Romain HENRY, service intendance du Lycée du Parc : romain.henry@ac-lyon.fr / 04.37.51.15.57